

Chrétiens dans la Cité

LETTRE D'INFORMATION · N° 457 · 3 JANVIER 2025 · 4 €

Géopolitique vaticane

Le 1^{er} janvier 2025 est pour l'Église la Journée Mondiale de la Paix. Le pape François a édité deux documents, l'un le 12 décembre pour la Journée Mondiale de la paix, l'autre est son message de Noël le 25 décembre. Analyse.

Le premier document est publié la veille de l'année jubilaire et reprend la proposition de saint Jean Paul II pour la précédente année jubilaire de l'an 2000 en faveur de la remise des dettes. *Dimitte nobis debita nostra*. Remets nos dettes comme nous remettons les dettes de ceux qui sont nos débiteurs. La paix, rappelle-t-il, n'est pas une simple absence de guerre mais une transformation profonde de nos sociétés. En écho à la dernière Cop tenue à Bakou, le pape se prononce pour une prise en compte plus large des dettes écologiques. Il s'alarme de la course aux armements et demande qu'un pourcentage des dépenses militaires soit versé à un fonds de développement.

Les conflits font traditionnellement l'objet du message de Noël. Le tableau du monde que présente le message de Noël 2024 est instructif. Que François commence par penser au peuple syrien n'étonnera personne. Il y joint l'Irak et le Yémen. Puis s'agissant de Noël, il évoque naturellement Bethléem, le conflit israélo-palestinien, la Bande de Gaza, la Terre Sainte et le Liban. S'ensuit une subtile gradation à méditer avec soin, sous des titres successifs à la compassion divine : A l'« *Enfant Jésus* », François dédie le peuple afghan – qui en parle encore ? ; au « *Roi des Nations* », François assigne le Myanmar – conflit oublié de tous sauf de lui – puis il lui demande d'aider « *ceux qui croient et œuvrent, même à contre-courant, en faveur de la rencontre et du dialogue* », et de ne pas « *laisser les métastases d'un conflit gangrené se propager en Ukraine* ». Cette simple phrase qui figurait dans une première version du texte était pesée au trébuchet et eût mérité une longue explication de texte. La lecture du traitement du conflit russo-ukrainien par le Saint-Siège au cours de ces deux années de guerre (au 22 février 2025) a été souvent difficile et est allée souvent comme il le dit « *à contre-courant* ». Mais la diplomatie vaticane n'a pas épuisé toutes ses ressources. Le pape a finalement appelé à « *faire taire les armes dans l'Ukraine martyrisée* » et à « *l'audace d'ouvrir la porte à la négociation et au geste de rencontre et de dialogue pour parvenir à une paix juste et durable* ». Ces modifications de texte sont bien le signe de débats internes qui ne sont pas propres au Saint-Siège mais traversent la plupart des diplomaties. Au « *Prince de la Paix* », François pointe les conflits africains, à commencer – surprise pour ceux qui ont oublié l'atroce guerre du Tigré – par l'Éthiopie, puis le Sahel, l'Afrique du nord, la République démocratique du Congo, le Mozambique, le Soudan et le sud-Soudan. Il y ajoute, sur le continent américain, Haïti, le Venezuela, la Colombie et le Nicaragua.

Suite →

Agenda

2025

Nous vous présentons nos meilleurs vœux en cette Année sainte placée sous le signe de l'Espérance.

15 janvier

L'ESPÉRANCE DANS LES MÉDIAS

Conférence d'Aymeric Pourbaix, directeur de la rédaction de *France Catholique* et présentateur de l'émission « En quête d'esprit » sur Cnews. École et Collège Saint-Joseph-des-Lys, 38 rue Rémyilly, à 78000 Versailles. 20 h 45. Participation libre au profit de Saint-Joseph-des-Lys. stjosephdeslys.fr

18 janvier

IDOLÂTRIE OU INSPIRATION, LE DOUBLE RAPPORT ENTRE RELIGION ET POLITIQUE CHEZ SIMONE WEIL

Conférence d'Emmanuel Gabellieri, professeur de philosophie à l'Université Catholique de Lyon, dans le cadre du séminaire de théologie politique dirigé par Jean-Noël Dumont et Vincent Aubin. Le Parvis Part Dieu, 6 rue de la Villette, Lyon 3^e. 10 h. diognete.com

19 janvier

50 ANS DE DÉFENSE DE LA VIE

Marche nationale pour la vie, à l'occasion des 50 ans de la loi Veil. Place du Trocadéro, Paris. 14 h. enmarchepourlavie.fr

4 février

GILBERT KEITH CHESTERTON ET LES PARADOXES DE LA MODERNITÉ

Conférence de Philippe Maxence, directeur de *L'Homme Nouveau*, dans le cadre du cycle 2024-2025 des Mardis d'Ichthus sur « *Les grands écrivains face aux défis contemporains* ». 49 rue des Renaudes, Paris 17^e, 20 h – 22 h. En ligne ou retransmission. Inscriptions pour l'ensemble du cursus sur ichtus.fr

► Pierre Goursat

Le pape François a autorisé la publication du décret du Dicastère pour les causes des saints qui



reconnaît les « *vertus héroïques* » de Pierre Goursat, laïc, fondateur de la Communauté de l'Emmanuel et le déclare Vénérable. Né le 15 août 1914 et décédé le 25 mars

1991, Pierre Goursat est resté célibataire toute sa vie. Depuis sa conversion à 19 ans, il a vécu dans le monde comme contemplatif et comme homme d'action. A presque 60 ans, il vit une expérience d'effusion de l'Esprit Saint dans la grâce du renouveau charismatique. Il fonde alors, avec d'autres laïcs, la Communauté de l'Emmanuel dans les années 1970.

► Baudouin, roi des Belges

Rome a officiellement lancé la procédure de béatification du roi Baudouin (1930-1993). Cette annonce fait suite à la visite du pape François en Belgique en septembre. Une commission historique évaluera si le souverain répond aux critères exigés par l'Église pour être reconnu comme bienheureux. Baudouin de Belgique a régné de 1951 à sa mort en 1993. Sa vie publique et privée témoigne d'un profond attachement à la foi catholique. On se souvient de son renoncement temporaire à ses fonctions royales en 1990 pour ne pas signer une loi dépenalisant l'avortement qu'il jugeait incompatible avec la loi divine, ce qui avait provoqué une crise politique. Le pape François a qualifié ce choix de « *témoignage de foi héroïque* », saluant le courage de celui qui a « *choisi de quitter son poste pour ne pas signer une loi meurtrière* ». Cette déclaration avait suscité des réactions violentes de la part du pouvoir belge.



↳ Suite

Il conclut cette revue de vingt-cinq pays en situation par une référence inattendue à Chypre, à la séparation depuis 1974 entre la partie nord sous occupation turque et le sud, la République de Chypre, membre de l'Union européenne depuis 2004. Les négociations qui n'avaient jamais cessé sont désormais au point mort.

Au « *Fils de Dieu* », François confie les femmes, les enfants, les familles ; au « *Dieu-avec-nous* », la santé ; à l'« *Enfant de Bethléem* », les prisonniers, les réfugiés, les migrants ; au « *Verbe éternel fait chair* », l'environnement. La paix ne saurait en effet rester à l'extérieur des vies personnelles de chacun. Elle n'est pas l'apanage de spécialistes du règlement des conflits, bien au-dessus des possibilités du fidèle – et du citoyen – de base, mais une pesée de tout l'être, en toutes circonstances.

Dix propositions pour la vie

À l'occasion de la Marche nationale pour la vie, ses organisateurs ont publié dix propositions pour défendre la vie humaine :

- ◆ Faire réaliser une étude sur l'IVG par les pouvoirs publics ou un groupe d'associations, pour mieux comprendre les causes et les conséquences de l'avortement, comme le souhaitent 88 % des Français (sondage Ifop d'octobre 2020).
- ◆ Mettre en place une politique familiale pour combattre la précarité et accompagner tous les parents pour que l'IVG ne soit jamais un choix réalisé pour des raisons économiques.
- ◆ Rejeter toute légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie, contraire à la solidarité.
- ◆ Déployer un grand plan pour que les soins palliatifs soient accessibles à tout Français qui en aurait besoin.
- ◆ Permettre le remboursement à 100 % des actes liés à une maternité, alors qu'une prise en charge à 100 % est déjà prévue pour une IVG.
- ◆ Encourager dès la sixième semaine de grossesse, une échographie qui permette d'entendre battre le cœur du fœtus.
- ◆ Rétablir un délai de réflexion de trois jours minima, avant toute IVG.
- ◆ Encourager l'accouchement sous X pour permettre aux jeunes femmes en difficulté de mener leur grossesse à terme et de permettre ainsi l'adoption.
- ◆ Déployer une éducation affective et sexuelle respectueuse d'autrui et de la vie naissante dans le système éducatif.
- ◆ Défendre le droit absolu à l'objection de conscience des personnels de santé et protéger la clause de conscience spécifique.

Guerre des crèches

Cette année encore, la Ligue des droits de l'homme mène son combat contre l'installation des crèches dans les lieux publics. La jurisprudence qui se dégage des décisions de tribunaux administratifs demeure confuse. Il leur revient d'apprécier s'il s'agit d'un bâtiment public, siège d'une collectivité publique ou d'un service public – ce qui poserait problème – et dans quelle mesure leur installation constitue un acte de prosélytisme ou de revendication religieuse. Cette année, les édiles ont

trouvé comme parade de mettre les crèches non à l'intérieur des bâtiments mais devant ou à proximité ! À Bry-sur-Marne, le maire a « décidé d'installer [...] une crèche de Noël pour faire vivre la tradition mais... sur le parvis de l'hôtel de ville », ajoutant que, ainsi, « c'est légal et visible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, bien plus que dans la mairie ! » Solution également adoptée à Béziers et à Hénin-Beaumont, où elle a été installée devant l'église (comme à Nogent-sur-Marne). À Perpignan, la justice avait déclaré il y a deux ans que sa présence dans le patio de l'hôtel de ville était contraire au principe de laïcité des institutions ; l'an dernier, elle avait été déplacée dans un chalet en bois attenant à la mairie, en dehors des murs, mais les 42 000 visiteurs sont passés par le porche de l'hôtel de ville pour la voir. La justice avait accepté cette solution. Rebelote cette année : le 18 décembre, le tribunal administratif de Montpellier a estimé que la décision d'installer la crèche de Noël par la ville de Perpignan ne pouvait pas être suspendue car la condition d'atteinte à l'intérêt public, de manière urgente et suffisamment grave, n'était pas établie – toutefois « les recours au fond seront examinés par le tribunal au mois de février 2025 ». À Beaucaire (Gard), alors que le tribunal administratif de Nîmes a ordonné à la municipalité de retirer sa crèche, le maire refuse d'appliquer la décision, quitte à payer une astreinte de 1000 euros par jour de retard. Lors d'un vote organisé dans la commune, 98,56 % des habitants se sont prononcés pour maintenir l'installation de cette crèche provençale à l'hôtel de ville.

Jubilé du monde agricole

En 2025, le sanctuaire de Paray-le-Monial fête le Jubilé des 350 ans des apparitions de Jésus à sainte Marguerite-Marie. Ce Jubilé coïncide avec l'Année Sainte 2025, convoquée et ouverte à Rome le 24 décembre par le pape François. En communion avec l'appel du pape, l'association Les Journées paysannes invite tous les acteurs du monde agricole à venir à



Paray-le-Monial les 1^{er} et 2 février : « Durant 48 heures, nous plongerons dans les grâces du sanctuaire et ferons l'expérience que cette fraternité basée sur la terre et la foi, ancrée dans le Cœur de Jésus est porteuse d'Espérance. » Outre des temps liturgiques et des ateliers, le programme prévoit des interventions de Mgr Xavier Malle,

évêque de Gap et d'Embrun, du Père Étienne Kern, recteur du sanctuaire du Sacré-Cœur, et du philosophe Fabrice Hadjadj. Les organisateurs espèrent accueillir jusqu'à 800 agriculteurs de la France entière. Les Journées paysannes (journees-paysannes.org) rassemblent des agriculteurs d'âges, de productions et de sensibilités très diverses, ainsi que des personnes qui se sentent concernées par le travail de la terre : « Nous nous attachons à faire dialoguer nos savoir-faire et la recherche fondamentale, à la lumière de la doctrine sociale de l'Église, pour mieux garder et cultiver la terre, prendre soin de ceux qui la travaillent et nourrir nos frères les hommes. Notre association est membre de la Mission rurale. »

► La CFTC dans les TPE

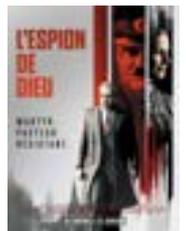
Lors des élections dans TPE (très petites entreprises), la CFTC a obtenu 8,3 % des suffrages. Malgré une forte abstention, elle est la seule organisation syndicale à progresser en nombre de voix. Son score, lui permet de franchir la représentativité globale dans le monde des TPE.

► 25 ans de KTO

La chaîne de télévision catholique KTO fête son 25^e anniversaire. Selon Philippine de Saint Pierre, directrice générale, l'audience TV en France métropolitaine est de 163 000 téléspectateurs en moyenne par jour. Son audience à l'étranger, dans 88 pays (notamment en Afrique) est impossible à comptabiliser. La chaîne YouTube compte près d'un million d'abonnés. Le budget de 10 millions d'euros est financé à 90 % par des dons de particuliers. Le contrôle du caractère catholique de KTO est assuré par un délégué de l'archevêque de Paris et un évêque : ils siègent au conseil d'administration et peuvent le convoquer en cas de dérapage. (Source : *Le Figaro*, 29/12)

► L'Espion de Dieu

Saje Distribution annonce la sortie en salles le 22 janvier du film *L'Espion de Dieu* du réalisateur Todd Komarnicki. Ce long-métrage raconte l'histoire du pasteur luthérien résistant et martyr Dietrich Bonhoeffer, pendu le 9 avril 1945 au camp de concentration de Flossenbürg, en Bavière. Il fait partie des dix martyrs de l'abbaye de Westminster.



► Formation bioéthique

Alliance Vita organise son Université de la vie 2025 avec trois soirées de formation bioéthique les lundi 20, 27 janvier et 3 février dans plus de 150 villes en France et à l'étranger. Thème de cette édition : *Être humain et le rester demain*. A Paris, c'est à l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, Paris 7^e. Forfait 3 soirées : 25 euros. universitedelavie.fr



Olivier Landron

La famille catholique
du XIX^e à aujourd'hui

Cerf, 374 p., 27 €



Professeur à l'Université catholique de l'Ouest, Olivier Landron poursuit son exploration des initiatives des catholiques dans la cité au vingtième siècle. Après avoir décrit leurs actions et projets face au handicap, pour le chant et la musique, dans le monde carcéral ou les relations avec la nature, il s'intéresse dans ce nouvel ouvrage à leurs attitudes vis-à-vis de la famille. C'est là une dimension de la vie sociale qui leur est particulièrement chère, dans un contexte pour le moins hostile (divorce, contraception, avortement, mariage pour tous, PMA...), et où l'Église s'est montrée très vigilante, voire prophétique, particulièrement avec saint Paul VI (*Humanae Vitae*) et saint Jean Paul II (*théologie du corps*). Élaboration d'une pastorale familiale et d'une spiritualité conjugale, mobilisation d'associations et mouvements de toute sorte (avec leurs sensibilités « *conservatrices* » et « *progressistes* »), lutte pour la vie naissante, promotion de la politique familiale, implication dans les débats sur la bioéthique, réflexion sur les divorcés remariés : Olivier Landron décrit les acteurs sur fond de transformations profondes... et inquiétantes.

HISTORIQUE

Autour du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie, 321 syndicats constituent en 1919 la Confédération française des travailleurs chrétiens, qui devient la deuxième force syndicale en France derrière la CGT, comptant jusqu'à 800 000 adhérents. En 1964, un courant visant l'abandon de la référence chrétienne l'emporte lors d'un congrès extraordinaire donnant naissance à la CFDT. Les 30 % favorables au maintien décident de continuer la CFTC, qui obtient d'être reconnue en 1966 comme l'une des cinq organisations syndicales représentatives au niveau national. La CFTC a inspiré de nombreux progrès sociaux : salaire minimum, conventions collectives, allocations familiales, retraites complémentaires, assurance chômage et, plus récemment, le compte personnel de formation ou la généralisation de la mutuelle... Elle entend désormais intégrer dans ses combats l'anticipation des transitions écologiques, numériques/robotiques, la sécurisation des parcours des travailleurs dans le cadre d'activités à statut variable et la protection sociale du travailleur attachée à sa personne. Au plan mondial, la CFTC est membre de la Confédération syndicale internationale et de la Confédération européenne des syndicats.

OBJET

« *La confédération se réclame et s'inspire des principes de la morale sociale chrétienne* » (art. 1^{er} des statuts). Elle a pour objectif d'apporter à ses adhérents quatre services essentiels : le soutien juridique, la formation, la communication et le soutien dans l'action syndicale.

ACTIVITÉS

☞ La CFTC mène un syndicalisme ouvert à la négociation et au dialogue social, refusant la lutte des classes et l'opposition systématique. À travers son statut du travailleur, elle propose un autre regard sur le travail, dans le souci de mieux concilier vie personnelle (famille, transport, logement...) et vie professionnelle.

☞ La CFTC déclare compter 140 000 adhérents (56 % d'hommes, 46 % de femmes). L'unité de base est la section syndicale d'entreprise, rattachée à l'un des 857 syndicats. Chaque syndicat est rattaché à l'une des 14 fédérations professionnelles, ainsi qu'à des unions géographiques, qui peuvent être régionales ou départementales. Un conseil confédéral élit les membres du bureau confédéral et son président.

☞ Elle est la première organisation syndicale au sein de TFI, Décathlon, Auchan, Eram, Boulanger, Leroy Merlin, Sanofi, Lafarge, Ernst & Young...

☞ L'action syndicale passe également par la gestion des organismes paritaires : Sécurité sociale, chômage, formation...

MÉDIAS

Nombreuses publications, brochures, lettres d'information.

Site web : cftc.fr

CONTACT

128 avenue Jean Jaurès 93697 Pantin cedex ☎ 01 73 30 49 00

Chrétiens dans la Cité

contact@chretiensdanslacite.com

www.chretiensdanslacite.com

Paraît toutes les trois semaines

Directeur de la rédaction : D. Sureau.

Communication et Cité, SAS au capital de 22 000 €
409 134 103 RCS Créteil APE 221C SIRET 409 134 103 00020

Directeur de la publication : S. Chaniot

Dépôt légal à parution.

CPPAP : 0225 K 89815 ISSN 1253-158